

TD n°08 : Les formes fixes

1 – La Ballade :

Etymologie : il s'agit de la famille du verbe du latin tardif « ballare », mot issu du grec et qui remplace le latin classique « saltare ». Le Moyen-Age connaît au XII^e siècle le verbe « baller » que l'usage remplacera au XVII^e siècle par « danser », sans doute d'origine germanique et qui semble-t-il s'appliquait à des danses plus élégantes. La connotation populaire est demeurée dans le mot « bal ».

« * Ballade, s. f. (Belles-Lettres) pièce de vers distribuée ordinairement en trois couplets, tous les trois de même mesure et sur les mêmes rimes masculines et féminins, assujettie à un refrain qui sert de dernier vers à chaque couplet, et terminée par un envoi ou adresse qui doit aussi finir par le refrain. Le nombre des vers du couplet n'est point limité. Ce sont ou des quatrains, ou des sizains, ou des huitains, ou des dizains, ou des douzains ; l'envoi est ordinairement de quatre ou de cinq vers, mais quelquefois tous féminins. »

Extrait de l'Encyclopédie d'Alembert et Diderot.

2 – Le Rondeau : une des nombreuses formes fixes de la poésie et du chant français au Moyen-Age. Employé surtout du XIII^e au XVI^e siècle, le rondeau est à l'origine une chanson à danser.

Ce genre, illustré par des auteurs comme Guillaume de Machaut ou Jean Froissart, est caractérisé dans sa forme la plus simple par une strophe unique de huit lignes, dont les deux premières formaient un refrain, répété au milieu et à la fin du poème.

3 – Le sonnet : forme poétique d'origine italienne qui se répand dès le XVI^e siècle dans une grande partie de l'Europe.

Un sonnet se compose de quatorze vers de même mètre, organisés en deux quatrains à rimes identiques embrassées (abba – abba) suivis de deux tercets ou d'un sizain.

4 – L'ode : poème lyrique de célébration, à l'origine chanté ou accompagné de musique.

Venant du grec « odê », « chant, poème lyrique », lui-même dérivé de aidein « chanter », le mot « ode » s'applique d'abord à des poèmes lyriques grecs destinés à être chantés.

Dans la poésie française, l'ode est un poème lyrique, composé d'un nombre égal de rimes plates ou croisées, et qui se distingue par strophes qui doivent être égales entre elles, et dont la première fixe la mesure des autres.

L'ode était pratiquée dans l'Antiquité et reprise par les poètes de la Pléiade au XVI^e siècle.

Les caractéristiques de l'ode sont :

- Poème composé de trois strophes de même longueur ;
- Registre lyrique ;
- Célébration d'une personne, un événement, un lieu.

Exercice : Divisez les vers suivants en syllabes :

*Homme, pourquoi gémir devant la mort des feuilles
Et de ce que ton pied marche en sa vanité ?
Eh quoi ! N'as-tu jamais songé, quand tu les cueilles,
Que le charme des fleurs, c'est leur fragilité ?*

(Robert Choquette, A travers les vents.)